

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>67914</b>	De <b>M. Martial Saddier</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Savoie )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture, agroalimentaire et forêt		<b>Ministère attributaire</b> > Agriculture, agroalimentaire et forêt
<b>Rubrique</b> > bois et forêts	<b>Tête d'analyse</b> > politique forestière	<b>Analyse</b> > Centre national de la propriété forestière. moyens. financement.
Question publiée au JO le : <b>04/11/2014</b> Question retirée le : <b>11/11/2014</b> (retrait à l'initiative de l'auteur)		

### Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, sur l'inquiétude de la filière bois quant à une baisse de 40 % du budget du Centre national de la propriété forestière (CNPF). Alors que le budget du CNPF s'élevait à 39 millions d'euros en 2014, le projet de loi de finances pour 2015 devrait l'amputer de 16 millions d'euros de subventions pour charges de service public. Les forestiers craignent donc d'importantes conséquences sur l'emploi et sur la gestion des forêts. Alors que la filière forêt-bois figure parmi les 34 filières d'avenir, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement envisage, afin de rassurer les forestiers.